



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**L'augmentation de la valeur des terres :  
La FRAQ demande aux élus de faire preuve de courage politique**

**Québec, le lundi 14 mars 2022** – Aujourd'hui, Financement agricole Canada a dévoilé sa compilation de la valeur des terres au Canada. La valeur des terres au Québec poursuit son augmentation, atteignant une hausse de 10%, un sommet depuis 2014.

Si la valeur des terres a continué de grimper dans la plupart des régions, cette année la hausse a fortement marqué les régions où le prix à l'acre est déjà élevé, notamment en Montérégie.

« Les chiffres de FAC, s'ils ne sont pas étonnants, démontrent bien l'importance de l'enjeu. Cela fait des années que la valeur marchande des terres augmente sans que les revenus suivent la même courbe. Ce que l'on offre à la relève d'aujourd'hui, c'est de s'endetter pour pouvoir nourrir le monde » -*Julie Bissonnette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec et productrice laitière à l'Avenir au Centre-du-Québec.*

En novembre dernier, la Fédération de la relève agricole du Québec dévoilait les résultats de son sondage sur l'accès aux terres fait auprès des futurs agriculteurs et agricultrices et le consensus est limpide : 87% des relèves affirment que le prix des terres est le frein principal à l'achat et au démarrage d'entreprise agricole.

Il est nécessaire de mettre en place des mesures dès maintenant pour contrer les effets négatifs de ces hausses en limitant la compétition des ventes des terres à vocation agricole et maintenir leur mise en culture.

La Fédération de la relève agricole du Québec croit que la mise en place d'un incitatif fiscal pour la vente à une relève, la limitation de l'achat de terres agricoles seulement aux producteurs et productrices et l'instauration de programmes provinciaux de remise en culture des terres en friches sont des solutions que le gouvernement devrait mettre en place pour assurer un avenir prospère pour les relèves.

« Depuis 10 ans la FRAQ dénonce cet enjeu. Avec l'ensemble des crises climatiques et économiques qui impactent notre relève agricole, le gouvernement doit agir pour protéger l'actif de production de la relève que sont les terres agricoles. » - *Julie Bissonnette*

## **À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec**

Depuis sa fondation en 1982, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a contribué à améliorer les conditions de démarrage et de transfert d'entreprises pour les jeunes agriculteurs et agricultrices d'ici. Les actions posées par la FRAQ s'inscrivent dans une volonté de représenter les jeunes entrepreneurs et entrepreneurs agricoles dans les lieux de décision, de défendre leurs intérêts lorsque la situation l'exige et de valoriser la profession agricole.

La FRAQ est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), et regroupe près de 2000 membres de 16 à 39 ans qui gravitent dans le milieu de l'agriculture et l'adhésion est volontaire. Aujourd'hui, la FRAQ compte 13 syndicats régionaux établis sur l'ensemble du territoire du Québec.

### **Source :**

Véronique Simard Brochu,  
Coordonnatrices aux affaires publiques et relations médias  
Fédération de la relève agricole du Québec  
579.999.0445  
[vsimard-brochu@upa.qc.ca](mailto:vsimard-brochu@upa.qc.ca)